

Lundi 16 septembre, collège Lucie Aubrac – Morvillars

L'éducation au développement durable

Le recteur Jean-François Chanet se rendra au collège Lucie Aubrac à Morvillars lundi 16 septembre de 16 h à 17 h 30 sur le thème de l'éducation au développement durable.

Le recteur Jean-François Chanet, après un accueil par la chorale de l'établissement, découvrira trois projets réalisés par les élèves du collège sur les questions du développement durable : "Déchets : quels enjeux?" ; "Femmes, de quel genre êtes-vous?" ; Cabinet de curiosité".

Engagé dans la démarche EDD depuis 2010, l'établissement bénéficie à l'heure actuelle du label E3D niveau expert.

L'éducation au développement durable

L'éducation au développement durable (EDD) permet d'appréhender la complexité du monde en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture.

Il s'agit ainsi de former le futur citoyen aux choix complexes qui mettent en jeu le développement durable dans son existence personnelle et dans la société dans laquelle il vit.

La politique académique d'éducation au développement durable vise à travers les enseignements et les projets éducatifs à :

- faire comprendre aux élèves les grands défis de l'humanité, la diversité des cultures et l'universalité des droits de l'homme, la nécessité du développement et les exigences de la protection de la planète
- leur apporter par des approches croisées les connaissances et méthodes pour se situer dans les sociétés humaines et dans leur environnement en étant capable d'y agir de manière responsable
- encourager les élèves à participer activement à la démarche de développement durable de leur école ou de leur établissement scolaire
- les aider à mettre en œuvre un projet personnel d'orientation et professionnel incluant un parcours citoyen, le développement de leur autonomie et de leur capacité d'initiative.

Pour cela, l'EDD intègre de façon transversale les enjeux du développement durable dans les programmes d'enseignement, ceci de l'école jusqu'au lycée, et les autres enseignements transversaux tels que l'éducation à la santé ou les enseignements artistiques et culturels. L'EDD fait également partie intégrante de l'établissement à travers le développement de projets, de partenariats, la production de ressources pédagogiques, de moments spécifiques comme des classes vertes ou des actions réalisées avec les partenaires, et par la formation des enseignants et personnels d'encadrement.

Labellisation E3D

Le label "E3D" (École/Établissement en démarche de développement durable) est attribué aux établissements scolaires qui entrent dans une démarche globale de développement durable. Il a pour objectif de mettre ainsi en valeur les projets EDD existants et l'engagement des établissements dans le développement durable.

Afin de bénéficier de ce label, les établissements doivent respecter une charte académique composée de 24 items, répartis en trois domaines: pilotage EDD; action pédagogique, éducative et formation ; gestion durable de l'école ou de l'établissement.

Il existe trois niveaux de labellisation : engagement (validation d'au moins six items sur les 24, répartis dans les trois domaines), approfondissement (validation d'au moins douze items), expertise (validation d'au moins dix-huit items).

Chaque niveau de labellisation est accordé pour une durée de 5 ans. Celui peut-être ensuite soit reconduit, être passé au niveau supérieur ou retiré.

Déroulé :

16 h – 16 h 30 : accueil par la chorale de l'établissement

16 h 30 – 17 h : Présentation du projet EDD par les élèves et leurs professeurs

17 h – 17 h 30 : Temps d'échanges

Vous êtes cordialement invités à assister à cette visite.

CONTACT PRESSE

Service communication
Rectorat de Besançon
03 81 65 49 38 / 06 76 62 69 81
ce.communication@ac-besancon.fr

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**